

Privilège—M. Waddell

Quand un député se lève pour parler de plaintes légitimes de l'ouest, du centre ou de l'est du pays, et qu'il réclame un Parlement pour cette région, que fait-il sinon, comme le député de Vancouver-Kingsway l'a décrit, encourager . . .

M. Waddell: Les forces.

M. Broadbent: . . . les forces du séparatisme. Un observateur impartial sait très bien que c'est exactement de cela qu'il s'agit. Je me mets à la place d'un Canadien de l'Ouest qui a des doléances, comme l'Ouest en a: me faire dire par quelqu'un au Parlement du Canada que si la situation ne s'améliore pas, il faudra un Parlement de l'ouest du Canada équivalent sûrement aux encouragements qu'a reçus le mouvement indépendantiste de René Lévesque dans la province de Québec.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Qu'est-ce que vous avez fait?

Des voix: Où étiez-vous?

M. Huntington: Oui.

M. Broadbent: J'ai écouté attentivement et en silence. Voici ce que j'ai à dire de la quasi-indifférence manifestée par les conservateurs. Au cours du débat référendaire qui s'est déroulé au Québec, nous avons . . .

M. Nielsen: Où étiez-vous?

M. Broadbent: S'il écoute, le député aura immédiatement réponse à sa question. Le Nouveau parti démocratique et son chef sont allés au Québec, à l'instar du chef du parti conservateur (M. Clark), pour y défendre la cause fédérale. Il n'y a aucun doute à ce sujet, c'est de notoriété publique.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Mais revenons au cœur du problème. Si, au cours de ce débat historique sur l'avenir du Québec, des députés libéraux, néo-démocrates ou conservateurs avaient dit : «Eh bien, les Québécois ont des revendications légitimes, il faudrait sans doute créer un parlement du Québec», les conservateurs auraient été les premiers à s'écrier, à la Chambre des communes, «Vous appuyez et encouragez le séparatisme», et ils auraient eu raison.

• (1540)

S'ils avaient réclamé parce qu'ils sont mécontents, un système de représentation totalement différent—c'est justement ce que le député de Capilano a fait d'après moi—j'aurais appuyé les propositions qui auraient aidé la Chambre des communes à mieux satisfaire les désirs légitimes de l'ouest du Canada. Au contraire, le député—et pour utiliser les termes du député de Vancouver-Kingsway—encourage l'option séparatiste. Il a même parlé d'un Parlement de l'Ouest. C'est sans doute l'objectif recherché.

Il existe aujourd'hui dans l'Ouest un fort courant en faveur de l'indépendance. Au cours de réunions, on pourra citer les paroles de députés conservateurs à la Chambre des communes qui ont dit que l'ouest du Canada avait peut-être besoin d'un Parlement. N'est-ce pas là se faire le complice des forces du séparatisme? C'est pourquoi quand le député de Vancouver-Kingsway a fait ces accusations, je pense qu'il les a faites avec honnêteté intellectuelle et morale.

Des voix: Oh!

M. Broadbent: Les députés à ma droite ne sont pas d'accord, mais je trouve pourtant qu'il avait raison. Si à l'époque du référendum au Québec ou avant cela, des députés des Communes avaient réclamé un régime parlementaire séparé tout à fait différent de celui qui existe actuellement au Québec, je suis certain que les conservateurs auraient affirmé qu'ils encourageaient les forces séparatistes.

Voilà pourquoi j'estime, madame le Président, que notre député a raison de soulever la question de privilège. En disant qu'il faisait du maccarthysme, le député de Calgary-Centre déformait ses propos au-delà de l'évidence—en somme, il mentait ou prêtait des intentions mauvaises—et c'est pourquoi j'estime que le député de Vancouver-Kingsway a eu raison de soulever la question de privilège. Il est malséant à un député de qualifier les observations ou les discours d'un autre collègue de la façon dont l'a fait le député de Calgary-Centre.

Je voudrais terminer en disant ceci: les députés conservateurs desservent notre pays en répétant des déclarations du genre de celles qu'a prononcées le député de Capilano. Je les appuie pleinement quand ils font état des doléances des provinces de l'Ouest ou de toute autre région du Canada. En ce qui me concerne, je me prononce sans équivoque en faveur d'un Canada uni. Je ne favoriserai pas le recours à des déclarations outrées comme celles qu'ont formulées les députés du parti conservateur.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Je suppose que le très honorable chef de l'opposition (M. Clark) souhaite intervenir au sujet de cette question de privilège. La présidence est de mieux en mieux informée après avoir entendu tous les arguments qu'on lui a présentés à ce sujet. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été répétés à plusieurs reprises. J'ai permis aux trois députés visés par cette question d'intervenir. J'ai permis au chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) de prendre part lui aussi à la discussion, non seulement parce qu'il est chef de parti, mais également parce que le député de Calgary-Centre (M. Andre) l'a mentionné dans son intervention. Voilà pourquoi j'ai permis au député d'Oshawa de s'exprimer. Je permettrai également au très honorable chef de l'opposition de prendre la parole, mais j'annonce dès maintenant que je mettrai fin au débat après son intervention. Je prierais le très honorable chef de l'opposition de se contenter de faire de courtes observations.